



éducation
SUD

Union
syndicale
Solidaires

**Pour que SUD EDUCATION continue
d'exister dans le paysage syndical :**

VOTEZ...

■ **Pour imposer d'autres choix économiques et sociaux.**

L'Éducation nationale, ses personnels, parents et élèves sont la cible de politiques asphyxiantes : suppressions de postes, suppressions d'heures, casse du statut des fonctionnaires, précarisation des personnels, entraves à la liberté pédagogique, réforme des rythmes bâclée.

■ **L'école que nous voulons ,
l'école dont nous rêvons !**

Nous revendiquons un système éducatif alternatif, appuyé sur des activités moins formalisées, des modes d'évaluation différents et des méthodes d'apprentissage permettant l'entraide et le travail de groupe, plutôt que favorisant compétition et élitisme.

**Il faut renforcer un syndicalisme qui s'oppose clairement aux régressions
Un syndicalisme pour l'action !**

**SUD ÉDUCATION : un outil au service
de la transformation sociale**

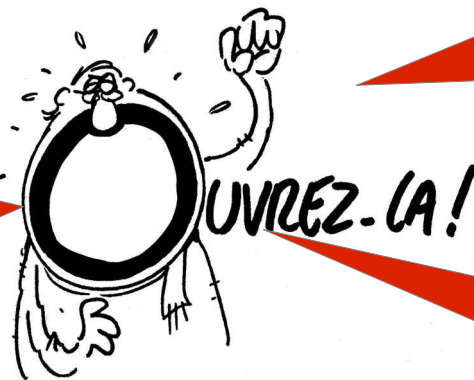
Solidaires est l'union interprofessionnelle qui nous permet de nous situer dans un rapport de forces qui échappe à une vision catégorielle de nos métiers. On ne fera pas avancer l'école sans faire avancer les droits des autres services publics et ceux de tous les salariés du secteur privé. Nous nous impliquons aussi aux côtés des précaires, des chômeurs et des sans-papiers (RESF), contre toutes les discriminations.

Unitaires. Un syndicat inter-catégoriel qui réunit enseignants et non enseignants de la maternelle à l'université.
Nous prônons l'unité syndicale d'action pour créer un rapport de force au service des revendications des salarié-es, loin des logiques corporatistes.

Démocratiques. Les adhérent-es que nous sommes décident des orientations du syndicat lors des assemblées mensuelles et chacun-e peut se faire entendre. Nous pratiquons la rotation et la limitation des mandats. Nous favorisons également la démocratie dans les luttes, en soutenant les AG de personnels. La lutte appartient à ceux et celles qui la mènent.



Pour faire respecter
nos droits
(Registre Santé Sécurité et
Conditions de Travail,
Temps d'accueil,
visites médicales...)



Pour un enseignement
sans flicage
(base Élève, LPC,
hiérarchie...),

Pour réduire les
inégalités
(carte scolaire,
rythmes scolaires...).

Face à l'administration, Sud Education 04 tient un discours franc et direct, sans compromissions, et fait bouger les lignes !

**L'école n'est pas une entreprise,
l'éducation n'est pas une marchandise !**

Voter Sud Éducation c'est choisir :

Un autre syndicalisme,

Pour nous, le syndicalisme c'est rassembler les personnels, construire la démocratie à la base & l'autogestion dans la vie du syndicat indépendamment de tous les pouvoirs et de toute autorité « supérieure »... Membres de l'Union syndicale solidaires, nous voulons l'unité et la convergence des luttes.

Une autre école, une autre société,

Nos conditions de travail se dégradent. Notre charge de travail augmente. La précarité se développe. Les pressions hiérarchiques se multiplient. Les inégalités se creusent dans la société et à l'école : entre les territoires, les élèves, les personnels. C'est pourquoi SUD éducation lutte contre le libéralisme, contre toutes les discriminations, contre toutes les inégalités. Nous défendons l'autogestion et les pédagogies alternatives. Pour une autre société, une autre école : publique, gratuite, laïque, égalitaire et émancipatrice.

Une autre voix face à la hiérarchie

Voter pour des élu-es SUD éducation, c'est faire entendre une voix sans complaisance dans les CAP, les CT, les CCP ; c'est choisir des représentant-es sans connivence avec la hiérarchie, qui rendent compte aux personnels. SUD éducation ne (se) laisse pas faire, nous ne sommes pas un syndicat de cogestion mais un syndicat de lutte.

Qu'est-ce que la CAPD ?

C'est l'instance qui gère les questions concernant les enseignants du premier degré. C'est une commission consultative, les décisions sont prises par l'IA-DASEN. Elle est départementale puisque les enseignant-es sont gérés à ce niveau. Elle traite de l'avancement des collègues, des titularisations, des listes d'aptitude. Elle gère les mutations et l'attribution des congés de formation. Elle s'occupe des cas de contestation de notation ou lors de litiges sur le refus d'un temps partiel. Enfin elle peut être amenée à siéger en conseil de discipline. Ses attributions ne sont donc pas minces et il est important d'y être correctement représentés.

faire remonter
vos revendications
et
résoudre vos difficultés.

Mettre à disposition
les outils de défense
ou de lutte sur
www.sudeduc04.org

Informé par un bulletin
régulier adressé
aux écoles

éducation
Sud 04